



Procès-Verbal

Commission Régionale Prévention, Médiation, Sécurité

Réunion du Jeudi 1^{er} Juillet 2021

Président : Michel PINEL

Présents : Nicole CONSTANCIAS et Mehdi GANA.

Assistent : Christelle LEXTRAIT et Manon SANLAVILLE.

Michel Pinel nouveau Président de la commission prévention, accueille les membres. La commission souligne le travail du Président sortant André MORNAND et des bénévoles engagés sur la prévention depuis le début des années 2000, dont Bernard Marsy et Georges Mélinand. La CRP les remercie pour leur travail et leur investissement.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Présentation des membres et tour de table (les attentes et les motivations de chacun)*
- 2. Présentation des axes de travail des saisons précédentes (observatoire des comportements, Programme Educatif Fédéral (PEF) et l'accompagnement des clubs et du réseau).*
- 3. Bilans et constats*
- 4. Organisation de la CRP*
- 5. Préparation de la saison 2021/2022*

Présentation des membres

Mehdi GANA est vice-Président du VENISSIEUX FC depuis plusieurs années. Il est référent PEF au sein du club et il travaille notamment sur un projet d'insertion professionnelle pour les jeunes licenciés. Nicole CONSTANCIAS a évolué dans le secteur du basketball pendant plus de 40 ans et à haut niveau. Elle est membre du Conseil de Ligue de la LAuRAFoot et est présidente de la commission de Féminisation. Elle est membre du CROS. Elle souhaite travailler sur l'aspect préventif, notamment sur les violences sexuelles.

Michel PINEL est membre du conseil de Ligue et trésorier du District de l'Allier.

Manon SANLAVILLE est à la Ligue depuis 3 ans. Elle a commencé comme service civique, puis comme stagiaire et a été prise pour la saison 2020/2021 en alternance. Sa mission se termine fin août.

Christelle LEXTRAIT travaille pour la CRP depuis 2004. Elle est en charge de la prévention, du PEF et du handicap.

Présentation des outils, des axes de travail des saisons précédentes et bilan de la saison 2020/2021

Les axes principaux de la CRP sont l'observatoire des comportements, le Programme Educatif Fédéral et l'accompagnement des clubs. Ces 3 axes de travail ont pour objectif final de contribuer à la régulation des comportements à court, moyen et long terme.

Un point sera fait sur l'activité réalisée sur la saison 2020/2021, puisque cette dernière a été fortement ralentie voire stoppée à cause de la crise sanitaire.

L'activité de la CRP peut être ajustée et évoluer en fonction des constats et des propositions.

- L'observatoire des comportements existe depuis 2006. Il se trouve sur l'outil intranet FOOT2000 de la FFF. L'observatoire des comportements est un outil de base pour la CRP. Il permet d'enregistrer les incidents qui ont lieu sur les compétitions régionales. **Une fiche incident** doit être renseignée si un dossier a été ouvert en commission régionale de discipline et si les faits peuvent être pris en compte dans l'observatoire (ex : les dossiers de fausses licences ne sont pas pris en compte dans l'observatoire). Chaque instance (district et ligue) saisit les incidents qui ont lieu sur son territoire au fur et à mesure de la saison. La fiche incident doit être correctement remplie selon une procédure (cf. procédure de la fiche incident).

La fiche incident à remplir par chaque instance

Chaque saison deux bilans statistiques sont réalisés : à mi-saison et en fin de saison. Ces statistiques portent sur les championnats régionaux et un bilan sur l'ensemble du territoire de la LAuRAFoot (Districts et Ligue).

Au niveau de la Ligue, un peu plus de 300 incidents sont enregistrés chaque saison. L'objectif étant de faire diminuer le nombre d'incidents.

Pour la saison 2020/2021, 134 incidents ont été enregistrés en deux mois. Le début de saison a été marqué par une recrudescence d'incidents et des faits plus ou moins graves. Cela a pu se vérifier sur le championnat féminin qui a enregistré plus d'incidents en début de saison. Par mesure d'anticipation, nous risquons d'être confrontés à une recrudescence d'incidents avec la reprise des compétitions pour la saison 2021/2022 et qu'il convient de prévenir un maximum, en rappelant les règles et le cadre au sein des clubs. Les dirigeants et éducateurs auront un rôle important à jouer sur la régulation des comportements dès le début de la saison auprès des jeunes, des parents, etc.

La CRP organise « **les matches sensibles** » en collaboration avec la Commission régionale de sécurité et de gestion des matches sensibles et à risques. Christelle LEXTRAIT propose un tableau de matches sensibles à partir du listing des « rencontres à surveiller » proposé dans FOOT 2000. Ce listing des « rencontres à surveiller » est réalisé à partir des données de l'observatoire des comportements. En effet, l'outil permet de croiser les matches des saisons précédentes sur lesquels des incidents ont eu lieu avec les matches de la saison à venir. La CRP trie les informations (notamment avec le détail des faits du match de référence) et les ajuste en lien si possible avec les clubs. Ensuite, un courrier est envoyé aux clubs concernés (les mesures préventives à mettre en place peuvent être évoquées par échange téléphonique avec le club), un délégué peut être désigné sur le match.

Extrait d'un listing « rencontres à surveiller » saison 2019

LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES DE FO



Rencontres à surveiller - Outil d'aide aux centres de gestion - Saison 2018-2019

Edition du 08/01/2019 au 02/04/2019

LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES DE FOOTBALL

Source : Observatoire des comportements



Numéro	Date	Heure	Rencontres à surveiller		Saison	Incident	Date match	Antécédents		Compétition	Niveau agr.	Incid sup	Arrêté
			Match	Match				Numéro match	Match				
Seniors Regional 3													
49	20430492	09/03/2019	19H	L Etrat La Tour 1 - Maringues U.S.	2018-2019	354546	22/09/18	20430426	Maringues U.S. 1 - L Etrat La Tour 1	S REG3		Bagarre / Echauffourée	
50	20431020	09/03/2019	19H	Annonay Fc 1 - Valence Fc 1	2018-2019	354553	22/09/18	20430954	Valence Fc 1 - Annonay Fc 1	S REG3		Bousculade	
51	20430888	10/03/2019	15H	Hauts Lyonnais 2 - Sassenage Us	2018-2019	354545	23/09/18	20430822	Sassenage Us 1 - Hauts Lyonnais 2	S REG3		Propos grossiers ou injurieux	
52	20431027	16/03/2019	19H30	Villars Us 1 - Annonay Fc 1	2018-2019	355939	06/10/18	20430961	Annonay Fc 1 - Villars Us 1	S REG3		Menace / Intimidation	
53	20431292	16/03/2019	19H	Belleroche Ol 1 - C.A. Maurienne-St Je 1	2018-2019	355292	07/10/18	20431226	C.A. Maurienne-St Je 1 - Belleroche Ol 1	S REG3		Propos grossiers ou injurieux	
54	20429818	17/03/2019	15H	U.J. Clermontoise 1 - Ceyrat Esp.	2017-2018	349488	17/12/17	19512505	Ceyrat Esp. 3 - U.J. Clermontoise 2	SE/D4 (8614)		Menace / Intimidation	
55	20430767	17/03/2019	15H	Gs Dervaux Ch.Feuger 1 - Chapon.Marenn 1	2018-2019	355219	07/10/18	20430701	Chapon.Marenn 1 - Gs Dervaux Ch.Feuger 1	S REG3		Propos grossiers ou injurieux	
					2017-2018	352949	03/06/18	19424204	Gs Dervaux Ch.Feuger 1 - Channon Marenn 1	S REG3 E		Coup / Brutalité	

Bilan saison 2020/2021 : les compétitions ayant été arrêtées fin octobre à cause de la crise sanitaire, 13 matches ont été classés en matchs sensibles sur ces deux mois. Habituellement, pour une saison complète, une centaine de matches sensibles sont identifiés.

La mise en place des matches sensibles pour la première partie de saison 2021/2022 ne pourra se faire sur la base des incidents de la fin de saison 2020/2021. La composition des poules étant identique, il conviendra de repartir sur la même base de matches sensibles en ajustant au mieux en lien avec les clubs.

Mehdi GANA propose que la CRP puisse présenter le dispositif « des matches sensibles » durant les réunions de clubs du début de saison. Les clubs ne connaissent pas le dispositif et nombreux sont ceux qui pensent que les matches sensibles sont établis sur demande des clubs ; pourtant c'est bien la CRP qui définit les matches sensibles selon une procédure spécifique. Une information sur la mise en place du dispositif permettrait d'atténuer certaines tensions entre les clubs. Il conviendrait également de les informer sur le rôle de la Commission notamment sur l'accompagnement des clubs. Il ajoute également qu'il serait peut-être intéressant de pouvoir donner les matches sensibles aux clubs concernés en début de saison afin qu'ils puissent s'organiser. Les membres de la CRP valident ces propositions. Il conviendra de faire un point avec Gilles ROMEU, Président de la commission sécurité et de gestion des matches sensibles.

Les données de l'observatoire des comportements sont ensuite utilisées dans le cadre « des clubs à surveiller ». La CRP contacte les clubs (en lien avec le District) qui apparaissent le plus souvent dans l'observatoire des comportements concernant les compétitions Ligue, notamment sur les catégories jeunes afin d'envisager ensemble un accompagnement par la mise en place d'actions concrètes visant, in fine, à stopper les incidents et modifier les comportements.

Pour cela, la CRP organise une réunion au sein du club avec l'équipe dirigeante et le staff pour faire un point sur les comportements et proposer **un accompagnement au club** en concertation, avec la mise en place notamment d'un module de gestion des conflits dans le club, des actions de sensibilisation auprès des jeunes licenciés et un suivi. L'idée étant d'adapter l'offre au club. Malheureusement, aucun accompagnement de club n'a pu être réalisé sur la saison 2020/2021.

- **Le Programme Educatif Fédéral**

La FFF a mis en place en 2014 un programme éducatif fédéral visant à transmettre les valeurs de la FFF (PRETS : plaisir, respect, engagement, tolérance, solidarité). Cet outil a pour vocation d'aider les clubs dans leur mission éducative auprès des jeunes licenciés en transmettant des messages sur 6 thématiques : la santé, l'environnement, l'engagement citoyen, le fairplay, les règles du jeu et l'arbitrage, la culture foot.

Plusieurs outils sont à disposition des clubs : deux classeurs PEF (un avec les messages PEF, et un autre sur les actions de terrains), des incollables et une roue du PEF disponible auprès des instances. A ce jour, un livre « Esprit foot » est sorti chez Flammarion. Il a pour vocation d'introduire le PEF au sein des familles et toucher les parents. Il sera bientôt livré dans les ligues.

Le PEF dispose d'une charte graphique et de logos. Un site dédié au PEF devrait voir le jour pour la saison 2021/2022. Les clubs devraient pouvoir enregistrer leurs fiches actions et communiquer sur les actions mises en place. Nous attendons que la FFF officialise tout cela.

Pour la saison 2020/2021, 586 clubs sont engagés dans le PEF. Malgré la crise sanitaire, les clubs ont pu mettre des actions en **place**.

Dans le cadre du Challenge national PEF, le jury régional a pu se réunir le vendredi 25 juin et proposer le Lauréat de la LAuRAFoot.

Plusieurs pistes de travail sont envisagées notamment pour accompagner les districts et les clubs.

Dans le cadre du PEF et d'Open football club deux voire trois actions par mois ont été mises en place avec les jeunes des pôles espoirs garçons et féminins sur différentes thématiques (réseaux sociaux, cohésion et expression, lutte contre les discriminations, éducation aux médias et à l'information et des films débats), avec des intervenants extérieurs comme :

- Le CIR de la gendarmerie sur les débouchés professionnels.
- Le Comité éthique et sport sur les types de violences.
- L'AFM téléthon.
- Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation.
- SOS Homophobie.

Le calendrier 2021/2022 se prépare en lien avec les responsables des pôles.

• Concernant **l'accompagnement des clubs**, la CRP a un rôle à jouer en créant des outils facilitateurs pour les clubs, et en proposant des thématiques adaptées et en lien avec les besoins du terrain. Christelle LEXTRAIT propose la création de plusieurs webinaires sur des thématiques spécifiques à définir.

La formation des dirigeants reste indispensable notamment avec le module « Réagir face à un conflit ».

L'accompagnement des clubs se fait aussi en lien avec les référents départementaux et les commissions de prévention départementales.

✓ **Organisation de la CRP**

A ce jour, la commission compte 3 personnes. Il semble nécessaire de trouver d'autres personnes avec au moins un représentant des arbitres afin d'étoffer la commission.

Christelle LEXTRAIT souligne la charge de travail qui est difficilement gérable seule. Une demande sera faite pour bénéficier d'un stagiaire en alternance pour la prochaine saison ou de deux services civiques.

Il est décidé de se réunir fin août afin de préparer la saison 2021/2022, en fonction des moyens humains qui seront à disposition.

✓ **Propositions :**

- Interventions de la CRP aux réunions de clubs du début de saison sur les matches sensibles et le travail de la CRP et ses missions.
- Possibilité de donner le listing des matches sensibles aux clubs concernés début septembre.
- Demande pour un alternant et un service civique / ou deux services civiques.

Prochaine réunion : le Mardi 7 septembre 2021 à 10h00

Le Président,

Michel PINEL